



AVIS de MARCHE

2026_002

Nettoyage de locaux du parc amazonien de Guyane – sites de Rémire-Montjoly et de Matoury (plateau F de l'aéroport Félix Eboué)

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52 Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Le marché est mono-attributaire.

Marché ordinaire de services passé en application de l'article R2123-1 1° - Procédure adaptée ouverte (Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

La présente consultation concerne un marché de prestations de services de nettoyage des locaux du Parc amazonien de Guyane.

Les locaux concernés sont les suivants :

- Site du Siège à Rémire-Montjoly
- Site annexe située sur le plateau F de l'aéroport Félix Eboué.

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas allotii

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

90910000 Services de nettoyage



6. Variantes

Aucune variante n'est autorisée

7. Durée du marché

La durée prévisionnelle du marché est de 12 mois à compter de la date de notification. Le marché est reconductible trois fois, dans la limite totale de 48 mois.

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2923007&orgAcronyme=d4t>

12. Date limite de réception des offres

Lundi 2 Février 2026 à 12h (heure de Guyane)

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/>